

ÇA BOUGE EN 2017 !

L'intéressement fête son grand retour chez IKEA, il remplace le bonus qui était géré par le groupe mondial et ce dernier aura une durée de 3 ans avec des objectifs clairs et définis. La défiscalisation est de retour avec l'intéressement. Si vous voulez + d'informations il vous suffira de vous renseigner auprès de votre délégué(e) syndical de votre établissement.



Avant l'arrivée des NAOS début mai, nous négocions actuellement sur un projet d'accord sur l'égalité homme - femme. Nous avons du suspendre la négociation actuelle sur le dialogue social car cet accord doit être fait au plus rapide car Meubles IKEA France à pris du retard sur la négociation. Nous reviendrons

vers vous pour vous donner le thème des futures négociations pour l'année fiscale prochaine FY18 !

POINT ACTU :

Cette année (fiscale) nous allons avoir 12 établissements en élection (Rennes, Orléans, Tours, Metz, Saint-Priest, Villiers, Strasbourg, Rouen, CSC, BS, Franconville, Bordeaux) à la différence que pour ces magasins et pour les années à venir, les élections vont se faire dorénavant de manière électronique car nous avons signés en début d'année l'accord que sur le vote électronique ! Vous pourrez voter de votre smartphone, tablettes ordinateurs, au travail ou à la maison, terminé les couts exorbitants et les longues heures perdues !

Stéphane & Martin

INFO

Vous retrouverez dans votre panneau CFTC la communication au sujet de l'intéressement qui réduira l'inquiétude de nombreux collaborateurs et collaboratrices. Nous avons la possibilité de vous transmettre l'accord dans son intégralité le temps qu'IKEA le rajoute dans I-COWORKER.

DOUBLE CLIN d'ŒIL

Un grand bravo à Nathalie et son équipe CFTC magasin de Vélizy qui ont remporté les Elections durant ce mois de Février ! Bon courage à Sandra du magasin de Rennes qui reprends la structure de la CFTC dans son magasin ! MERCI !!

